

# PARLONS VERT



Une publication du Service de la protection de l'environnement

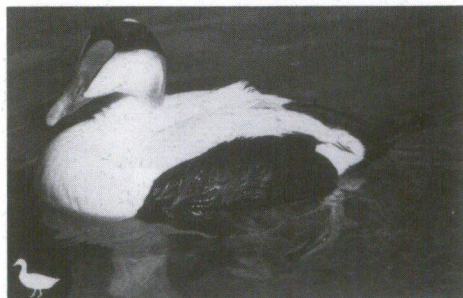
Volume 4, numéro 2, été 1994  
ISSN 1188-3022

Région de Québec - SPE

## Des oeufs volés d'eiders du Nord retrouvés à Montmagny

La valeur de la coopération du public dans la lutte contre le braconnage a été démontrée encore une fois en mal, quand l'appel d'un citoyen averti a permis de retrouver 150 oeufs d'eiders du Nord dans une résidence de Montmagny, au Québec.

Une déclaration sommaire de culpabilité a été engagée contre un habitant de Montmagny, pour violation de la *Loi fédérale sur la Convention concernant les oiseaux*



L'eider commun au repos dans l'eau.

migrateurs, et pour la violation de la réglementation du Québec pour perturbation de la faune dans les parcs. Il est passible d'une amende de 300 \$ pour chacun des trois

chefs d'inculpation tombant sous la loi fédérale.

L'homme a été repéré aux alentours du parc Bic Islands, où des enquêteurs de la Division de la protection de l'environnement avaient trouvé 30 nids d'eiders du Nord qui avaient été pillés et vidés de leurs oeufs. Un appel au poste de la GRC à Rimouski, au Québec, a mené à une enquête puis à la saisie des oeufs par Environnement Canada et le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec. Les oeufs avaient été mis en incubation, peut-être en vue de leur revente à des éleveurs.

Vous pouvez déposer des plaintes concernant des comportements suspects auprès de le domaine des oiseaux migrateurs auprès de tout poste local de la GRC ou du Service canadien de la faune.

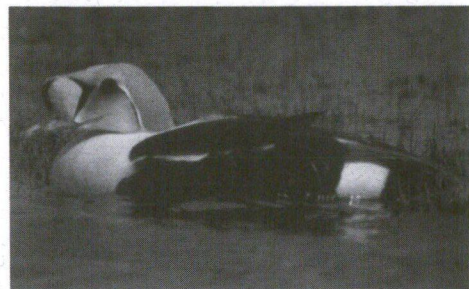
**Jacques Rosa**

Protection de l'environnement  
(418) 649-6124

**Jean Comtois**

Protection de l'environnement  
(514) 633-5225

Pour obtenir plus d'informations, voir «*Se blottir dans la chaleur de l'édredon*» dans l'encadré de la page 2



L'eider «king.»

### SOMMAIRE...

Des chimistes de Hong-Kong ...	2
Se blottir dans la chaleur du duvet d'eider .....	2
Se mettre au vert d'un océan à l'autre .....	3
Ne soyez pas modeste ! .....	4
Le défi du changement climatique .....	4
La campagne de Centraide .....	5
La ligne EnviroFax .....	5
Aide pour les inventeurs au BTT .....	6
Le sourire de la réussite .....	7
La vente d'objets d'artisanat de Centraide .....	7
Le personnel transmet son savoir ... ..	8
Le Bureau de la convention sur la biodiversité .	9
Direction des questions atmosphérique .....	10
Production des graphiques... ..	11
La DGEE: nouveau nom, nouvelle adresse ....	11
Un accord sur les pâtes et papiers signé .....	12
Calendrier des conférences .....	12
Les publications récentes du CPE .....	13
Zone côtière Canada '94 .....	13
Les permutations de poste ... ..	14
Les CNPTEN ouvrent leurs portes .....	15
Les mutations .....	16



## Des chimistes de Beijing et de Hong Kong en stage au CTE

Pour Richard Turle, chef de la Division de la chimie au Centre de technologie environnementale (CTE), une visite qu'il a effectuée à Shanghai en début d'année s'est apparentée à un retour dans le Londres des années 50. La visibilité était si faible qu'on avait même du mal à discerner, par beau temps, une



À l'extérieur de l'Académie des sciences environnementales de Shanghai, de gauche à droite, Hua Xiu, directeur du département de chimie analytique de l'Académie des sciences environnementales de Shanghai, Richard Turle, chef de la division de chimie du Centre des technologies environnementales, Zhang cun Jie, de l'Académie des sciences environnementales de Shanghai, et Chung Chiu, chef du laboratoire de chimie organique de la division de chimie du Centre des technologies environnementales.

tour de télévision à une distance de deux milles.

«En Chine, les installations de chauffage au charbon ne sont même pas réglementées en ville, et les véhicules ne subissent aucun contrôle anti-pollution. Le problème de la pollution de l'air est le pire qu'il m'ait été donné de rencontrer», remarque Turle.

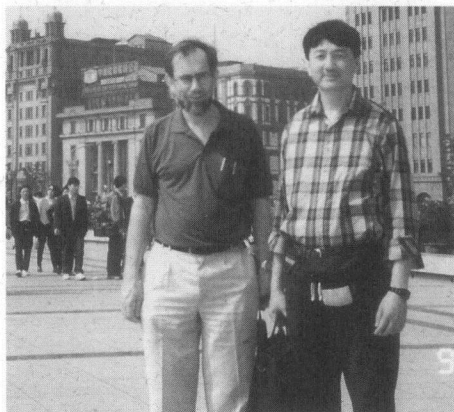
Richard Turle et Chung Chiu, directeur du laboratoire organique du CTE, se sont rendus à Beijing et à Shanghai pour donner des conférences sur la chimie environnementale, et pour

expliquer de quelle façon l'expertise du Canada pourrait aider la Chine à améliorer la qualité de ses analyses environnementales. Danny Wang, un autre membre du CTE, les a rejoints à Hong Kong.

Les visites des chimistes d'Environnement Canada ont été l'aboutissement d'un accord de réciprocité signé l'automne dernier entre le CTE, le Hong Kong Productivity Council, et l'Academia Sinica-Institute of Eco-Environmental Sciences de Beijing.

Les scientifiques chinois et de Hong Kong sont venus recevoir une formation dans le domaine de l'analyse de dioxines, des HAP et des composés organiques volatils présents dans l'air et autres substances.

Ce printemps, Lingjan Li de Beijing a passé trois mois au CTE, pour déterminer si les échantillons provenant de Chine contiennent des dioxines. Ce travail sera consigné dans un mémoire qui sera présenté en novembre, au cours de Dioxin '94 à Kyoto, au Japon. Thomas Lee et Maria Pang, de Hong Kong, ont passé une semaine au CTE pour en apprendre



Sur le «bund» de Shanghai, à gauche, Richard Turle, et à droite, Chung Chiu.

davantage sur l'analyse des BPC, des HAP et des COV.

Richard Turle a déclaré que son équipe et lui-même espèrent maintenir les liens

qu'ils ont établis avec les instituts qu'ils ont visités, et les aider dans leur futur travail. Mais la formation qu'ils leur ont délivrée n'effleure que la surface. «Les scientifiques chinois vont retourner plaider en vue d'obtenir plus d'argent pour acheter des appareils d'analyse. Bien sûr, tout est question de priorités», a-t-il souligné.

Pour plus de renseignements sur l'accord de réciprocité, communiquez avec Richard Turle au 990-8559, ou avec Chung Chiu au 990-8560, ou par télécopieur au (613) 990-8568.

## Se blottir dans la chaleur du duvet d'eider

La plupart des Canadiens savent pourquoi le duvet d'eider est d'une grande valeur dans les douillettes, les vêtements d'hiver et les oreillers. Ses qualités isolantes nous ont gardés au chaud et heureux pendant tant de journées et de nuits froides l'hiver. Mais saviez-vous que le duvet d'eider est aussi bon pour l'environnement?

Contrairement aux autres duvets, le duvet d'eider peut être recueilli sans blesser ou tuer les canards. L'eider commun est unique parce qu'il fait son nid avec ses propres plumes. Bien qu'une partie du duvet soit arrachée à dessein par la femelle à même les plumes de sa poitrine, la majeure partie du duvet tombe pendant la nidification. Plus le nid est utilisé, plus il contient de duvet; c'est là un moyen de recyclage que la nature offre déjà.

Certains pays, par exemple l'Islande, ont une industrie du duvet d'eider. Ainsi, un kilogramme de duvet rapporte plusieurs centaines de dollars.



# Se mettre au vert d'un océan à l'autre



Le Défi de la gérance fédérale de l'environnement (DGFE) 1994 a eu lieu pendant la Semaine de l'environnement du 6 au 10 juin 1994. Cette semaine a été marquée par de nombreuses activités divertissantes, destinées à promouvoir des pratiques de gestion environnementale au sein des ministères fédéraux et auprès du grand public.

Le DGFE 94 a consisté en un concours entre 120 bureaux ministériels d'un océan à l'autre dans trois catégories :

1) la lutte anti-déchets 2) se mettre au vert, et 3) réveiller les voisins. Chacune de ces trois épreuves était destinée à inciter les employés fédéraux à essayer de nouvelles pratiques favorables à l'environnement, dans l'espoir qu'ils continueront à les utiliser.

Le DGFE 94 est né du précédent succès de deux initiatives d'Environnement Canada, la *Semaine anti-déchets* 1992 et le *Défi national de l'anti-déchets* 1993. En 1992, des membres du personnel des opérations d'Environnement Canada à Edmonton avaient participé à la *Semaine anti-déchets*. Celle-ci comprenait des activités pour éduquer le personnel et les écoliers quant à l'importance de la gestion adéquate des déchets. La *Semaine*

*anti-déchets* a inclus une «enquête sur les déchets fantômes» et la mise en place de boîtes de recyclage et d'un recycleur. Ces initiatives se sont révélées des moyens efficaces pour obtenir des résultats, puisque les déchets destinés aux décharges ont été réduits de 32 pour cent.

En 1993, les employés d'Environnement Canada de tout le pays ont été mis au *Défi national de l'anti-déchets* 1993. Au total, 20 bureaux d'Environnement Canada se sont inscrits et ont planifié leurs propres activités *anti-déchets*. Le grand gagnant a été l'équipe de gestion des déchets et des produits chimiques toxiques de la région de l'Atlantique, qui a réussi à atteindre une diminution des déchets de 86 pour cent.

Ces résultats positifs et significatifs ont incité les organisateurs du *Défi de l'anti-déchets* à élargir ce concept pour inclure tous les ministères fédéraux intéressés. Le bureau régional de Protection de l'environnement d'Environnement Canada à Edmonton a élaboré une trousse d'information du DGFE 94, en collaboration avec le bureau Fédéral de la gérance de l'environnement d'Ottawa, pour aider les bureaux à planifier et à mettre en place les épreuves et les activités du DGFE 94.

La réaction a été sensationnelle et plus de 120 bureaux fédéraux ont reçu la trousse de documentation du DGFE. Des bureaux de la plupart des provinces et des territoires (la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Saskatchewan, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, l'Ontario, le Québec et la Nouvelle-Écosse), ainsi qu'une incroyable diversité de bureaux fédéraux, allant du bureau du Président (à la Chambre des communes) à un bureau de la Garde côtière du Canada à Vancouver, et au

Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton en Nouvelle-Écosse ont participé au DGFE 94.

Le DGFE 94 s'est révélé être un réel défi national. Les provinces et le secteur privé ont également montré un grand intérêt envers cette initiative, qui offre davantage de possibilités de partager comme partenaire d'une initiative semblable à celle du DGFE, dans le cadre d'un partenariat l'année prochaine. La continuation et la propagation de ce défi feront beaucoup en matière d'éducation et d'incitation à des mesures favorables à l'environnement.

Félicitations à tous les bureaux qui ont participé au DGFE 94 et qui ont mis sur pied des activités de la Semaine de l'environnement. Lisez bien le prochain numéro de *Parlons vert* pour voir les résultats complets du concours, les photos, et des renseignements sur les lauréats nationaux dans chacune des trois catégories du DGFE 94, ainsi que le gagnant du Grand prix. Beau travail, tout le monde, et continuez à travailler au vert!

**Chris Menard et  
Cheryl Hennings**  
Edmonton  
(403) 951-8753

## LE SPE CONTRIBUE

Le présent numéro de *Parlons vert* utilise pour la première fois plusieurs articles du Service de conservation de l'environnement. Nous sommes heureux de les inclure, et nous nous réjouissons à l'idée d'une collaboration suivie avec le Service.





## Ne soyez pas modeste!

Nous faisons du bon travail à Environnement Canada, et de plus en plus de monde le sait grâce à un effort unique de relations avec les médias.

*Échos écolos* met en lumière la qualité de ce travail depuis trois ans. Visant les médias, plus de 70 numéros d'*Échos écolos* sont parus et ont été distribués à ce jour, et plus de 200 faits divers ont été couverts par la presse tant écrite qu'électronique. Tous les commentaires ont été positifs pour Environnement Canada.

*Échos écolos* a été la source de reportages faits par de nombreuses stations de radio et de télévision locales, ainsi que par des journaux locaux et nationaux. Ces reportages ont été repris dans tout le Canada grâce aux programmes «Quirks and Quarks» et «As it happens» de CBC Radio, et à «La Semaine verte» de Radio Canada, mais aussi dans Presse canadienne, dans les journaux de Southam et de Thompson, et aux réseaux nationaux de télévision.

*Échos écolos* paraît deux fois par mois. Un numéro type est divisé en cinq sujets, d'une centaine de mots chacun. Ces articles sont volontairement courts, car nous voulons piquer la curiosité des journalistes et leur donner juste assez d'information pour qu'ils en demandent plus, puis écrivent un article ou préparent un bulletin.

En fait, les journalistes nous ont confié qu'ils aimaient le format et appréciaient le fait que des personnes ressource et des numéros de téléphone soient joints aux communiqués. *Échos écolos* est distribué à la plupart des médias du pays, aux députés et aux sénateurs, et aux représentants du gouvernement.

*Échos écolos* est préparé par la division des communications du Service de protection de

l'environnement, et reçoit des subventions du Service de l'environnement atmosphérique et du Service de la conservation de l'environnement.

Il est facile de participer; nous nous chargeons de tout le travail. Appelez-nous pour nous donner des idées sur des programmes, des réussites, l'évolution de projets, l'actualisation d'une recherche - tout sauf des annonces. La nouveauté du

sujet est moins importante que l'intérêt qu'il suscite. Si vous voulez voir le genre de sujets que nous utilisons, demandez à votre directeur ou à votre bureau des communications de vous fournir un exemplaire de *Échos écolos*.

**Paul Hempel**

Communications

(819) 953-6603 (téléphone)

(819) 953-8125 (télécopieur)

### Administration centrale - SPE

## Le défi du changement climatique : un programme d'action national

Les membres de l'équipe du changement climatique (Division des questions atmosphériques, SPE) collaborent avec les intervenants de tout le pays à l'élaboration d'un programme d'action national sur le changement climatique.

Le plan d'action découle de la ratification par le Canada de la Convention-cadre internationale sur le changement climatique, selon laquelle les nations s'entendent pour étudier les mesures nécessaires afin de stabiliser les émissions de gaz à effet de serre aux niveaux de 1990 d'ici l'an 2000 et pouvoir les réduire par la suite, et rendre compte de ces mesures. Notre programme d'action national définira les mesures que nous devons prendre pour atteindre cet objectif.

En novembre 1993, les ministres de l'Environnement et de l'Énergie fédéraux et provinciaux, ont décidé d'établir un plan et de former un groupe de travail sur le changement climatique (composé d'intervenants fédéraux et provinciaux) chargé d'élaborer le programme d'action.

Le personnel d'Environnement Canada collabore actuellement avec Ressources naturelles Canada et d'autres ministères fédéraux, des représentants des gouvernements provinciaux, et des groupes industriels et environnementaux.

«Jusqu'à présent, les résultats du groupe de travail ont été très encourageants, et le fait d'avoir plusieurs intervenants aide à établir le consensus national dont nous avons besoin pour faire progresser la question du changement climatique», a annoncé Rick Findlay, directeur du changement climatique pour la Division des questions atmosphériques.

Pendant les mois à venir, le groupe prévoit de consulter les intervenants clés et le public intéressé. L'objectif consiste à présenter le programme sur le plan international en mars 1995.

Préparé par :

**Jackie Holden**

Service des communications - SPE

953-6605







## La campagne de Centraide : plus verte que jamais

Des normes plus vertes ne se limitent pas à notre lieu de travail et à notre domicile. Puisque le respect de la communauté et celui de notre environnement vont de pair, la campagne organisée conjointement cette année pour Centraide et Partenairesanté sera plus économique et plus verte que jamais.

Des images des campagnes précédentes de montagnes de papier s'accumulant sur votre bureau dansent probablement dans votre tête. Ne craignez rien, un comité vert a été lancé en début d'année pour aider à changer tout cela. Le ministère à l'administration centrale est largement représenté au sein du comité. Celui-ci a été organisé par George Cornwall, directeur administratif de la Division du service fédéral, qui dirige la campagne dans la région de la Capitale nationale, et par Conrad Bastien, leader de la campagne d'Environnement Canada 1994 à l'administration centrale.

Le comité vert examinera tous les aspects de la campagne, de la promotion au calendrier des événements, et cherchera des moyens de la rendre plus «verte». Les idées déjà à l'étude comprennent une communication «sans paperasse» et une promotion économique et verte, comme par exemple :

- dans la mesure du possible, choisir des moyens de communication «sans paperasse» pour les informations de la campagne, tels que le courrier électronique ou des systèmes d'intérêt public, et

- quand il est essentiel d'avoir du matériel imprimé, prendre des mesures pour réduire la consommation de papier. Par exemple, un guide de la campagne

doit être présenté aux 94 ministères, sociétés d'État, conseils et organismes qui composent la Division du service fédéral et organisent des campagnes individuelles sur le lieu de travail. Cette année, une seule copie sera distribuée à chaque ministère.

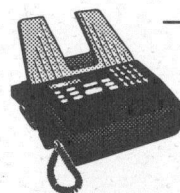
Les ministères recevront également les informations sur une disquette recyclée, gracieusement offerte par Digital Equipment, de sorte qu'ils pourront n'imprimer que les parties du guide dont ils ont besoin. La chemise contenant la trousse d'information de l'an dernier, distribuée à 10 000 solliciteurs, sera remplacée par un sac de coton réutilisable. Enfin, les affiches de la campagne seront imprimées sur un stock de papier recyclé portant le symbole de Choix environnemental.

À l'avenir, les articles de *Parlons vert*, les coordonnateurs de campagne et les membres du comité vert étudieront certains de ces procédés plus verts. Toutefois, nous sommes tous concernés, alors s'il-vous-plaît ne gardez pas pour vous vos idées lumineuses.

Les campagnes Centraide menées dans les régions utilisent peut-être déjà des moyens de mieux respecter l'environnement. Veuillez m'appeler et parlons «vert». Je ferai part de vos idées et de vos commentaires à George Cornwall et à Conrad Bastien. N'oubliez pas, les idées peuvent, elles aussi, être recyclées, pour le plus grand bien de tous.

**Margit Doneit**

Coordonnatrice des Communications  
ministérielles  
(819) 953-6604



Administration  
centrale - SPE

La ligne EnviroFax  
- L'information  
technique à

### portée de votre télécopieur

Un nouveau système d'information par télécopieur fournit aux utilisateurs des copies instantanées de courts documents techniques des Services de la protection de l'environnement.

Créé par le Bureau de transfert de la technologie de la Direction du développement technologique, la banque de données de la ligne Envirofax comprend des fiches de renseignements, des documents du CCME et des numéros récents du Bulletin de la lutte contre le déversement et du bulletin Bloqual. Le système fournit également un catalogue des documents que vous pouvez vous procurer grâce à la ligne Envirofax, ainsi qu'un catalogue de toutes les publications du SPE. Les listes des catalogues sont mises à jour tous les mois.

La ligne Envirofax fonctionne dans les deux langues officielles, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, au seul coût de l'appel. Pour utiliser ce service, composez le (819) 953-0966 et suivez les directives.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Tammy McNulty ou Micheline Patenaude, Section de la mise en valeur de la technologie, Division du développement technologique, au (819) 953-5750 ou au (819) 953-5921.

### LE CALENDRIER EN COULEUR 1994

#### Service de protection de l'environnement

Composé des photos lauréates de notre concours de photos Parlons vert, les derniers calendriers en couleur 1994 du Service de protection de l'environnement sont maintenant à votre disposition gratuitement.

#### Téléphonez ou écrivez à :

Janet Fewster, Parlons vert  
351 St. Joseph Blvd., 5e étage  
Place Vincent Massey  
Ottawa (Hull) Québec  
K1A 0H3



## Aide pour les inventeurs au BTT

Êtes-vous l'inventeur d'une nouvelle technique d'analyse, d'un logiciel ou d'un appareil lié à votre travail? Vous demandez-vous comment vous pourriez traverser la mer de paperasse pour protéger votre invention ou pour passer du laboratoire au marché?

La Division du transfert de la technologie et de la commercialisation du Bureau de transfert de la technologie (BTT) peut vous aider. Ses conseillers offrent une gamme étendue de services de commercialisation aux inventeurs de nouvelles technologies environnementales du Service de protection de l'environnement et du Service de conservation de l'environnement.

Tout d'abord, les conseillers du BTT vous aideront à analyser les avantages et les inconvénients de la protection juridique d'une invention contre les copies illégales. Si un inventeur décide d'obtenir les droits de propriété intellectuelle par un brevet, une marque déposée ou une protection du droit d'auteur, les conseillers du BTT l'aident à remplir la documentation juridique et à fournir les éléments demandés par le gouvernement. Le BTT collabore également avec les inventeurs à la commercialisation de leur technologie, qui comprend en général l'établissement d'une licence avec une entreprise. (Le terme «technologie» peut représenter un gadget, un logiciel, des techniques d'analyse ou du savoir-faire).

En tant que concessionnaire d'une licence, une entreprise peut utiliser la technologie de l'inventeur en vue d'un objectif précis, en échange d'honoraires. Le Microwave-Assisted-Process, maintenant commercialisé sous la marque MAP™, est une technique de laboratoire d'avant-garde qui utilise les micro-ondes pour améliorer la performance, la vitesse et l'écologie des méthodes de laboratoire traditionnelles servant à éliminer les composés chimiques des matières complexes.

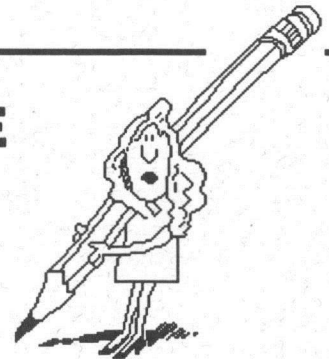
Le MAP™ peut être utilisé de différentes façons, et chaque but précis peut être licencié séparément. Il a de nombreuses applications commerciales; un licencié utilisera la technologie pour construire du matériel de laboratoire avancé. D'autres licenciés seront demandés pour d'autres applications environnementales, comme l'extraction des contaminants organiques de la terre, et celle des produits chimiques de la nourriture et des produits agricoles.

Quand des licenciés possibles sont repérés, le BTT vérifie en collaboration avec l'inventeur si les possibilités techniques, d'affaires et commerciales du candidat

conviennent. Le bureau travaille avec le licencié choisi sur l'entente contractuelle de licence, prévoyant les détails relatifs aux paiements des redevances et des droits de l'utilisateur accordés, et à la propriété des applications futures de la technologie.

Il existe des exemplaires de la trousse d'information, *Débouchés pour les technologies environnementales*, qui décrit les débouchés commerciaux, la technologie et les produits, procédés et applications possibles du MAP™ et d'autres technologies environnementales du Canada pouvant être licenciées. Vous pouvez vous les procurer auprès du Bureau du transfert de la technologie au (819) 953-5669.

### UNE BONNE IDÉE D'ARTICLE?



Pourquoi ne pas appeler la rédactrice en chef et en discuter? Si vous le désirez, nous écrivons même

l'article et nous prendrons les dispositions pour les photographies.



Appelez Janet Fewster au  
(819) 997-2037.





## Le sourire de la réussite

M. Jocelyn Paré, un scientifique qui travaille actuellement au Centre de technologie environnementale à Ottawa, est l'un des inventeurs qui ont tiré parti des services du BTT. M. Paré a bénéficié d'un apport financier substantiel pour la commercialisation de sa technique de laboratoire novatrice, le Microwave-Assisted-Process, maintenant commercialisé sous la marque MAP™.

Ce procédé utilise les micro-ondes pour extraire de façon sélective les composés chimiques des matières complexes; c'est un procédé nettement plus rapide et écologique que les méthodes de laboratoire traditionnelles. Vous vous souvenez peut-être avoir lu un article à ce sujet dans le numéro de l'été 1993 de *Parlons vert*.

Quand il travaillait à Agriculture Canada, M. Paré a communiqué avec le BTT avant que ses collègues et lui ne rendent leurs découvertes publiques par l'intermédiaire des revues scientifiques. Le BTT insiste sur le besoin de garder confidentiels les détails relatifs au procédé jusqu'à ce que soient menées les recherches concernant les demandes existantes de brevets et les études de marché. Ce n'est qu'après que la première demande de brevet ait été effectuée qu'on a annoncé au monde

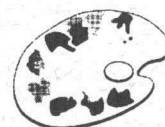


Jocelyn Paré et la technologie du MAP™.

scientifique l'existence de la technique d'extraction novatrice.

Le BTT travaille en ce moment avec M. Paré et ses collègues pour établir une stratégie internationale visant à protéger la propriété intellectuelle et pour administrer sa mise en place. Aujourd'hui, M. Paré est auréolé pour avoir élaboré une technique favorable à l'environnement, brevetée et commercialisée par Environnement Canada dans de nombreux pays, à travers le monde.

*Un grand merci à Heather Bryan, pour l'aide inestimable qu'elle nous a apportée pour cet article.*



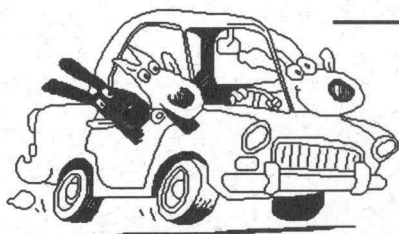
## NOUS AIMERIONS VOUS VOIR À LA VENTE D'OBJETS D'ARTISANAT DE CENTRAIDE

Êtes-vous habile de vos mains? Votre maison regorge-t-elle de créations colorées et imaginatives? Vous êtes-vous déjà demandé si quelqu'un vous les achèterait? Voici votre chance de le découvrir, tout en aidant la campagne Centraide/Partenairesanté.

La vente d'artisanat de cette année - plus grande et mieux réussie que jamais - aura lieu à la fois Place Vincent Massey et aux Terrasses de la Chaudière. Les dates provisoires sont le 2 novembre Place Vincent Massey et le 3 novembre aux Terrasses.

Vous pouvez réserver votre table maintenant pour seulement 20 \$, montant qui sera versé à Centraide.

Veuillez appeler Margit Doneit, Coordinatrice des communications pour Centraide, au (819) 953-6604.



## Sur la route ... au SPE dans l'Atlantique ...

L'exposition dans le cadre du concours de photographie de *Parlons vert* prend la route. À compter du 22 août et jusqu'au 2 septembre 1994, les douze inscriptions gagnantes ainsi que l'album présentant les 250 photographies inscrites seront exposés au bureau régional d'Environnement Canada à Dartmouth, Nouvelle-Écosse (Queen's Square, 45 Alderney Drive). Pour obtenir plus de détails, communiquez avec Joyce Dagnall au (902)-426-2308. Si vous désirez que l'exposition passe par votre région, communiquez avec la rédactrice en chef.



Service de la protection  
de l'environnement

Parlons vert



2<sup>e</sup>  
Concours  
annuel de  
photos

**DATE LIMITE  
REPORTÉE AU  
30 SEPT. 1994**

Tellement d'employés ont été en vacances que nous avons prolongé l'échéance de notre concours de photos 1994 au 30 septembre, de sorte que tous aient une chance de s'inscrire. Qu'il s'agisse de votre instantané préféré d'une journée d'été, des enfants ou d'une étude des coloris de l'automne, notre comité de photographes professionnels sera ravi de le voir. N'oubliez pas d'agrandir vos épreuves à 5" X 7".

**Concours ouvert aux employés  
d'Environnement Canada et à leurs  
familles. La section des enfants n'est  
admissible qu'aux photographes  
de 12 ans et moins.**

À l'arrière: Bill Blakeman,  
Adam Fritz,  
Geff Ross,  
Trevor Ruthman  
À l'avant: John McLatchy,  
Lynn Landry,  
Manfred Klein  
Absent: Professeur Karman

Administration centrale - SPE

## Le personnel transmet son savoir aux étudiants

Appliquer les principes d'un développement durable pour protéger l'environnement va exiger que les étudiants d'aujourd'hui aient une formation technique appropriée. Dans ce but, un programme de génie écologique a été institué récemment dans le Département du génie civil de l'Université Carleton à Ottawa.

Tout a commencé en 1993, alors que le personnel de la Direction des secteurs industriels (DSI) et le professeur Deniz Karman, du Département de génie civil et écologique récemment rebaptisé cherchaient de quelle façon les deux organismes pourraient coopérer. Ceci a amené les membres du personnel de la DSI à être orateurs invités pendant l'hiver et le printemps 1994 dans le cadre du premier cours du professeur Karman sur l'analyse du processus pour le génie écologique. Les conférenciers et leurs thèmes ont été les suivants :

- le contrôle des oxydes d'azote et la cogénération : Manfred Klein,
- la désulfuration des gaz d'émission dans les centrales électriques : Geoff Ross,

- les émissions et les déchets provenant des fonderies : John McLatchy,
- les déchets d'exploitation minière : Bill Blakeman, et
- les émissions provenant des usines de pâtes : Trevor Ruthman

Les étudiants Lynn Landry et Adam Fritz, en deuxième année de génie, se sont joints depuis à la Direction dans le cadre d'un travail d'été pour aider à l'évaluation de la toxicité des émissions atmosphériques des centrales électriques et des effluents des raffineries.

Le personnel de la DSI propose de continuer la collaboration technique avec le programme de génie de Carleton sur différents thèmes environnementaux. Ceux qui souhaitent participer doivent communiquer avec le professeur Karman au 788-2600 (poste 8914).

**Manfred Klein**

Direction des secteurs industriels  
Division du pétrole, du gaz et  
de l'énergie  
(613) 953-6630





# Le Bureau de la Convention sur la biodiversité

Le Bureau de la Convention sur la biodiversité (BCB), qui a été établi à Environnement Canada en septembre 1991, coordonne la participation du Canada aux négociations des Nations Unies sur la diversité biologique. Maintenant que le Canada a signé et ratifié la Convention, le rôle du BCB consiste à coordonner l'élaboration de la réaction du Canada à cette Convention.

Le BCB est au coeur de la Direction de la biodiversité du Service de l'environnement, dirigé depuis peu par le directeur général Avrim Lazar. Il est administré par le directeur John Herity, qui a joué un rôle clé pendant la négociation de la Convention, et qui a sous ses ordres une petite équipe, augmentée par des personnes en détachement d'Agriculture et Agro-alimentaire Canada, de Parcs Canada et des provinces (financées par le Conseil canadien des ministres de l'environnement).

Le rôle premier du BCB consiste à élaborer un processus national pour préparer la réaction du Canada à la Convention. Le bureau tente d'établir, par l'entremise d'un partenariat relevant de plusieurs compétences dirigé par un groupe de travail fédéral-provincial-territorial, un consensus au sujet des fondements d'une stratégie canadienne sur la biodiversité.

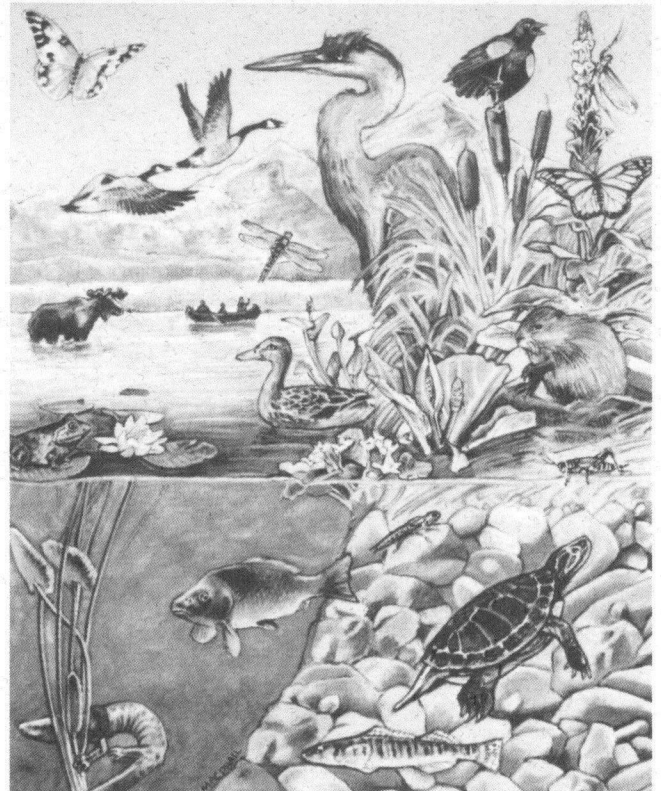
Le groupe de travail a constamment reçu des conseils de la part de groupes d'intérêts non gouvernementaux, par l'intermédiaire du Groupe consultatif sur la Convention sur la biodiversité (GCCB). Celui-ci comprend des représentants de groupes sur l'environnement, la faune des parcs, l'agriculture, les forêts, la pêche, le commerce, les syndicats, l'industrie et des groupes universitaires, ainsi que

des groupes d'experts spécialisés qui se sont réunis pour traiter diverses questions clés. Le Bureau a également offert à des communautés autochtones la possibilité d'élaborer leur propre interprétation et une réaction à la Convention.

Le BCB a trois responsabilités principales :

**le suivi canadien :** les activités de novembre 1992 à novembre 1994 sont axées sur la mise en place d'un partenariat mixte destiné à atteindre un consensus entre tous les gouvernements sur une stratégie canadienne de la biodiversité. Celle-ci comprendra la totalité des stratégies élaborées pour que le Canada remplisse efficacement les obligations de la Convention;

**les activités internationales :** le Canada continue à prendre part aux efforts internationaux visant la mise en place de la Convention. Le Canada a joué un rôle clé dans la révision des lignes directrices en matière d'évaluations nationales de la biodiversité, et il participe à des forums d'experts sur des questions stratégiques clés et sur des activités intérimaires. Il formule également des propositions pour obtenir des arrangements financiers dans le cadre du Fonds pour l'environnement mondial, et aide les pays en voie de développement à améliorer leur



capacité à conserver leur biodiversité et utiliser leurs ressources biologiques de façon durable, et

**l'éducation et la sensibilisation :** le BCB met en place un centre de documentation, une vidéothèque, une trousse de documentation, des fiches techniques et autres produits pour étendre les activités.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

**John Herity**

Directeur, Bureau de la Convention  
sur la biodiversité

Téléphone : (819) 953-4374

Télécopieur : (819) 953-1765





Sous  
les feux  
de la rampe...

Administration centrale - SPE

## Direction des questions atmosphériques



**À l'arrière:**

John Drexhage, Doug Russell,  
Bill Findlay, Rick Findlay,  
Raymond Perras, John Reed.

**À l'avant:**

Sue Milburn-Hopwood,  
Bob Stobbs, Peggy Hallward,  
Donna MacKevic, Claire Poulin,  
Barbara Lukaszewicz,  
Laura Lise Galipeau,  
Kathleen Hedley

**Absents:** Wane Draper,  
Lynn Berthiaume, Jay Barclay,  
Trish M<sup>re</sup> Quarrie,  
Dominique Kayser,  
Dennis Herod

Depuis que cette photo a été prise, les changements touchant le personnel se reflètent dans la liste de numéros de téléphone ci-dessous.

La Direction des questions atmosphériques (DQA), créée à l'automne 1993, est un membre relativement récent de la Direction de la prévention de la pollution. Elle a la délicate tâche de servir de catalyseur pour tous les éléments portant sur les questions atmosphériques au sein d'Environnement Canada, ainsi que d'établir des liens de partenariat avec les clients extérieurs et d'autres paliers de gouvernement.

Le groupe inclut des gestionnaires et d'autres membres du personnel responsables de la coordination, de la politique et des mesures canadiennes et internationales relatives aux questions atmosphériques clés, telles que le changement climatique, le smog, la réduction de l'ozone stratosphérique, les pluies acides et les polluants atmosphériques dangereux. Le personnel de la DQA travaille aux 11<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> étages de la PVM.

«La Direction a été créée, parce qu'il existe de nombreux liens entre les problèmes de pollution atmosphérique et qu'il était nécessaire d'avoir un centre de responsabilités coordonnées pour traiter ces questions plus efficacement», a déclaré Doug Russell, Directeur de la Direction des questions atmosphériques.

Il souligne que «la DQA doit absolument travailler en étroite collaboration avec les autres directions du Service de protection de l'environnement, ainsi qu'avec les régions, le Service de l'environnement atmosphérique et le Service de la conservation de l'environnement, pour s'assurer que nos activités sont intégrées avec celles de nos partenaires».

Certaines des activités clés de la DQA en cours cette année comprennent l'élaboration d'un programme d'action canadien sur le changement climatique, la continuation de la mise en oeuvre du plan de gestion de NO<sub>x</sub>/VOC, des engagements internationaux

renouvelés en matière de pluies acides, et l'élaboration d'une stratégie sur les polluants atmosphériques dangereux.

### L'ÉQUIPE DE LA DIRECTION DES QUESTIONS ATMOSPHÉRIQUES

Doug Russell, Directeur .....	(819) 997-3376
Wayne Draper, Directeur adjoint .....	(819) 953-8441
Barbara Lukaszewicz, Directrice des pluies acides .....	(819) 953-4680
Peggy Hallward, Pluies acides .....	(819) 994-6107
Rick Findlay, Directeur du changement climatique .....	(819) 997-1977
John Drexhage, Changement climatique .....	(819) 994-5156
Lynn Berthiaume, Changement climatique .....	(819) 997-1967
Jay Barclay, Changement climatique .....	(819) 997-2141
Bill Findlay, Changement climatique .....	(819) 994-5851
Dominique Kayser, Changement climatique .....	(819) 994-3037
Sue Milburn-Hopwood, Directrice des polluants atmosphériques dangereux .....	(819) 997-5416
Dennis Herod, Polluants atmosphériques dangereux .....	(819) 994-4408
Raymond Perras, Directeur du smog .....	(819) 953-1143
Donna MacKevic, Smog .....	(819) 994-6038
Laura Lise Galipeau, Analyste stratégique .....	(819) 997-1566
Kathleen Hedley, Analyste stratégique .....	(819) 994-6052
Claire Poulin, Agent d'administration .....	(819) 994-6272
Claire Poulin, Administration Officer .....	(819) 994-6272
Trish M <sup>re</sup> Quarrie, Directeur, Ozone stratosphérique .....	(819) 953-1676
Télécopieur .....	(819) 994-0549





Sous  
les feux  
de la rampe...



Administration centrale - SPE  
**Conception et production  
des graphiques et des documents**



*De gauche à droite : Gord McKinnon, Gary Thomas, Mark Allen, Julie Beaulne et Berend Tol.  
Absents : Anna Savard, Rick Allen et Francine Pretty.*

L'équipe de huit personnes de l'unité de conception et production des graphiques et des documents, au 16<sup>e</sup> étage de PVM, relève de la Division du développement technologique et rend compte à Keith MacIntosh, de la Gestion des installations nationales.

L'unité fournit à l'administration centrale des services de traitement de texte (sur WordPerfect) et des services visuels et graphiques, notamment des acétates pour rétro projecteur, des diapositives 35mm, des affiches, des illustrations pour les rapports et les publications, et le montage de maquettes sur carton-mousse.

Elle offre également à l'administration centrale et aux

régions des services autoCAD et de la signalisation sur gravure plastique. AutoCAD est un logiciel conçu pour produire des plans architecturaux, civils et d'ingénierie, avec des échelles précises et un haut degré de précision en deux ou trois dimensions.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1994, un plan de récupération partielle des coûts a été lancé pour les services de production de graphiques et de documents. Pour plus de renseignements concernant les prix, veuillez vous adresser à Gary Thomas au 997-1488.

Administration centrale - SCE  
**La DGEE : nouveau  
nom, nouvelle  
adresse**

La Direction générale de l'état de l'environnement (DGEE) a un nouveau nom et une nouvelle adresse. La DGEE est revenue Place Vincent Massey à la fin du mois de mars, après 18 mois à l'Emerald Plaza, chemin Merivale. Heureuse d'être de retour au bercail à PVM, la DGEE a élu domicile au 9<sup>e</sup> étage.

Les membres du personnel continuent à relever le défi que leur lance la série de projets intéressants prévus pour l'année financière 1994-1995. Ceux-ci incluent, par exemple, l'élaboration d'une bande vidéo sur la réduction de l'ozone stratosphérique en collaboration avec Les Ami(e)s de la terre; un disque compact interactif sur l'environnement; et l'élaboration continue de rapports sur l'état de l'environnement, des fiches techniques et des bulletins sur les indicateurs environnementaux. Depuis février, quatre nouveaux bulletins ont été ajoutés à la série nationale : *Qualité de l'air en milieu urbain*, *Consommation d'eau et traitement des eaux usées par les municipalités*, *La consommation d'énergie*, et *Le changement climatique*.

De même, la direction générale avance à grands pas dans sa tâche colossale de préparation du prochain *Rapport de l'état de l'environnement au Canada*. Ce rapport de 16 chapitres, qui sera publié en 1996, est unique en raison de l'utilisation dans tout le document de l'approche basée sur l'écosystème.

**Kerry Roy**  
Communications du SCE  
994-2177



## Un accord sur les pâtes et papiers signé entre le Canada et le Québec

Un accord signé entre le Canada et le Québec au mois de mai harmonise les règlements environnementaux fédéraux et provinciaux en matière d'usines de pâtes et papiers.

Cet accord, qui fait du gouvernement du Québec le seul représentant pour traiter la question des usines de pâtes et papiers du Québec, amoindrira le double emploi et les chevauchements, améliorera l'efficacité, et réduira les coûts administratifs pour les deux paliers de gouvernement.

L'accord ne change en rien les règlements fédéraux et provinciaux, qui ont des objectifs et des normes très semblables. Il stipule que le gouvernement du Québec, en mettant en application ses *Règlements en matière d'usines de pâtes et papiers*, fournira des renseignements au gouvernement fédéral pour qu'il puisse faire appliquer les règlements fédéraux et poursuivre les contrevenants.

La ministre de l'Environnement Sheila Copps a précisé que les règlements fédéraux continueront à s'appliquer à toutes les usines de pâtes et papiers du Québec, et que le gouvernement fédéral garde tout ses pouvoirs juridiques.

Le gouvernement fédéral paiera chaque année au Québec 300 000 \$ comme remboursement du coût de l'application des règlements fédéraux, plus 350 000 \$ pour un système qui recueillera, traitera et transmettra des données.

Le premier accord d'harmonisation sera en vigueur jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1996, date à laquelle il sera révisé. Des accords similaires sont en cours de négociation avec d'autres provinces.

## CALENDRIER DES CONFÉRENCES

### Prochaines conférences parrainées ou co-parrainées par le SPE

- 4<sup>e</sup> Symposium annuel sur la restauration des eaux souterraines et des sols contaminés, du 21 au 23 septembre, au Calgary Convention Centre, à Calgary, en Alberta
- La conférence Compostage 1994, les 13 et 14 octobre, au Delta Chelsea Inn, à Toronto, en Ontario
- 17<sup>e</sup> Symposium international sur le traitement des eaux usées, 6<sup>e</sup> Atelier sur l'eau potable, et le 10<sup>e</sup> Congrès régional de l'est du Canada de l'Association canadienne sur la qualité de l'air, du 15 au 17 novembre, à l'hôtel Méridien, à Montréal, au Québec

**Pour plus de renseignements concernant les rencontres ci-dessus, veuillez communiquer avec Lise Gagné, Direction générale du développement technologique, au 953-5227, numéro de télécopieur : 953-7253.**

- 16<sup>e</sup> Conférence canadienne sur la gestion des déchets, du 11 au 16 septembre, à l'hôtel Palliser, à Calgary, en Alberta
- Première Conférence-exposition nord-américaine : les nouvelles technologies d'assainissement de l'air et les possibilités commerciales, du 26 au 30 septembre, à l'hôtel Regal Constellation, à Toronto, en Ontario
- Les déchets et les piles contenant du mercure du 11 au 13 octobre, au Loews Le Concorde, à Québec, au Québec
- 20<sup>e</sup> Conférence annuelle de la Société d'énergie solaire du Canada, du 30 octobre au 2 novembre, au Citadel Inn, à Ottawa, en Ontario

**Pour plus de renseignements concernant les rencontres ci-dessus, veuillez communiquer avec Lise Gendron, Direction générale du développement technologique, au 953-9368, numéro de télécopieur : 953-7253.**





# Les publications récentes du SPE



L'unité de publication du SPE de la Section de la mise en valeur de la technologie prépare pour ses clients du Service de protection de l'environnement (SPE) un large éventail de rapports et de bulletins scientifiques et techniques.

L'un des projets les plus importants de l'unité ces deux dernières années a été de travailler avec la Division des produits chimiques commerciaux pour préparer les rapports d'évaluation des substances inscrites à la liste des substances d'intérêt prioritaire (LSIP).

La Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) autorise tant le ministre de l'Environnement que celui de la Santé à enquêter sur une large diversité de substances susceptibles de contaminer l'environnement et de causer des effets nocifs à l'environnement ou à la santé humaine. Environnement Canada et Santé Canada publient ensemble des rapports d'évaluation sur chacune des 44 substances répertoriées dans la Liste des substances d'intérêt prioritaire.

L'an dernier, l'unité des publications du SPE a préparé 11 rapports sur les substances suivantes inscrites à la LSIP :

- les déchets de matériaux imprégnés de créosote;
- le composé organostannique non-pesticide;
- le 1,2-dichloroéthane;
- le 1,1,2, 2-tétrachloréthane;
- le di-n-octyl phtalate;
- le di-butyle phtalate
- les déchets d'huiles de vidange;
- l'aniline;
- le chrome et ses composés; et
- le cadmium et ses composés.

Les rapports à venir portent sur le nickel et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).

Près de 40 rapports sur les substances inscrites à la LSIP, y compris ceux qui ont été préparés par

Santé Canada, sont maintenant à votre disposition à l'unité des publications du SPE. Les autres publications que l'unité a terminées récemment incluent :

Bulletin de la lutte contre le déversement - Vol. 18, N° 2

- Code de bonne pratique pour la manutention, le stockage, l'utilisation et l'élimination des pesticides dans les installations fédérales au Canada (SPE 1/CC/3) (épuisé)

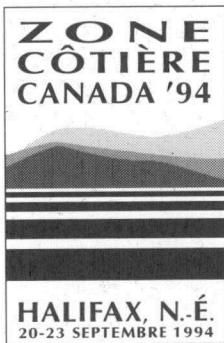
- Méthodes de référence en vue d'essais aux sources : mesures des rejets de plomb dans les émissions de particules de sources fixes (SPE 1/RM/7)

- Méthodes de référence en vue d'essais aux sources : mesures des rejets de particules de sources fixes (SPE 1/RM/8)

- Estimations des émissions de bateaux de plaisance au Canada (SPE 5/AP/5)

Vous pouvez vous procurer toutes les publications mentionnées ci-dessus en appelant Micheline Patenaude ou Tammy McNulty, au (819) 953-5921 ou par télécopieur au (819) 353-7253.

**Jennifer Charles et Danièle Tittley**  
Section de la mise en valeur  
de la technologie



## Région de l'Atlantique

### Zone côtière Canada 94 : les inscriptions sont ouvertes

Les inscriptions pour «Zone côtière Canada 94» (ZCC) suivent leur cours; il s'agit d'une importante conférence

internationale qui vise la planification et la gestion des zones côtières du Canada et du monde, et qui aura lieu à Halifax du 20 au 23 septembre 1994.

Le programme préliminaire de la conférence met en évidence le grand nombre et la variété importante des articles et des séances de démonstration, des ateliers de travail interactifs, des stages de formation et des tables rondes. Les thèmes de discussions comprendront : la surveillance de l'environnement, le développement de l'aquaculture, la cartographie de sensibilité, les effets des produits chimiques toxiques sur les systèmes marins, la planification environnementale au niveau communautaire de l'évaluation des conséquences environnementales, l'utilisation des outils économiques, le changement climatique et l'élévation du niveau de la mer, la gestion des

informations relatives aux zones côtières, le contrôle des sources de la pollution marine d'origine terrestre, les SIG et les techniques de télédétection, l'établissement de directives, l'évaluation de la qualité de l'environnement, et les indicateurs de santé de l'écosystème.

Zone côtière Canada 94 offre la possibilité de discuter de vos programmes et des approches actuelles avec une audience internationale diversifiée et non gouvernementale, ainsi que d'en savoir plus sur les pratiques actuelles et novatrices. Les organisateurs attendent plus de 800 délégués provenant de plus de 40 pays riverains.

Pour obtenir une copie du programme préliminaire et la documentation d'inscription, veuillez communiquer avec le secrétariat de la Conférence 1994 de ZCC à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, numéro de téléphone : (902) 429-9497, ou numéro de télécopieur : (902) 429-9491

**Larry Hildebrand**  
Région de l'Atlantique  
(902) 426-9632



## Les permutations de poste permettent de mieux se comprendre

Avez-vous déjà souhaité permuter votre travail avec celui de quelqu'un d'autre et prendre sa place pendant un certain temps - pour se rendre compte des différences et juste constater comment c'est? C'est ce qu'ont fait Corine McGill et



Corine McGill, coordonnatrice administrative, Direction des urgences et de l'application de la loi, région du Yukon et du Pacifique.

Heather Crépeault pendant six semaines cet été.

Corine, de la Direction des urgences et de l'application de la loi, région du Yukon et du Pacifique, est venue au siège du Centre national des urgences environnementales (CNUE) dans la

RCN pour assumer les fonctions de Heather. Pendant ce temps, Heather se chargeait du travail de Corine dans le bureau régional du Pacifique et du Yukon à Vancouver.

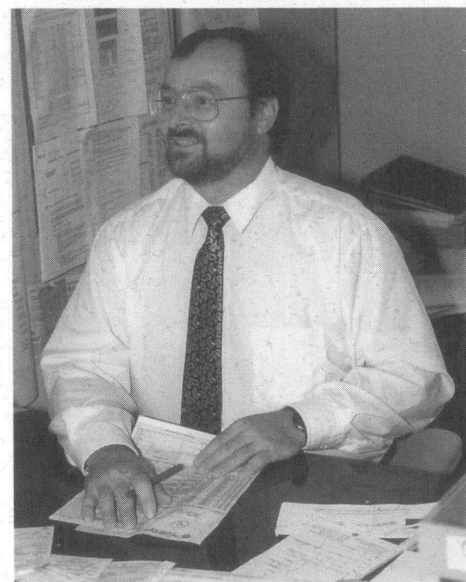
Leurs superviseurs, Luke Trip et Ken Wile, ont négocié l'échange. Luke Trip, qui est le superviseur d'Heather et chef intérimaire au CNUE, explique : «Ken et moi avons pensé qu'il serait très positif pour notre personnel respectif de vivre les exigences des programmes de l'autre, et parvenir ainsi à mieux comprendre nos besoins en situation d'urgence».

Dans le passé, l'administration centrale et les régions n'ont pas su apprécier l'ampleur de la charge qui incombait à leur personnel respectif en cas d'urgence. L'échange a déjà amélioré la communication et permettra une approche plus intégrée au sein du ministère dans les interventions en cas d'urgence. Les participants admettent que l'échange offre également une bonne occasion d'enrichissement professionnel et constitue un stimulant pour un rendement exceptionnel.

«Dans cette période de restriction de personnel, c'est un bon moyen de rechange pour donner aux employés qui le méritent l'occasion d'enrichir leur carrière et d'élargir leurs horizons», a commenté Trip.



Heather Crépeault, (première rangée, à droite) photographiée ici avec l'équipe de hockey-balle de la Direction des urgences et de l'application de la loi de la région du Pacifique et du Yukon. De gauche à droite, rangée arrière : Dieter Theiss, Chris La Rock, Paul Ross et Adam La Rusic; rangée avant : Meegan Armstrong.



Luke Trip, l'un des superviseurs, qui a joué un rôle essentiel dans la négociation de l'échange.





## Les CNPTEN ouvrent leurs portes

Dans le cadre du Programme de transfert de technologie du Plan vert canadien, le gouvernement fédéral a créé trois Centres canadiens pour l'avancement des technologies environnementales (CCATE) pour aider la croissance de l'industrie environnementale du Canada.

La création de ces centres découle d'une étude de l'industrie environnementale du Canada effectuée en 1992 intitulée «*Pour une capacité plus forte d'exploitation des technologies de l'environnement au Canada*», à la

demande d'Environnement Canada. Le rapport a identifié les caractéristiques de l'industrie et les obstacles à la commercialisation des technologies environnementales au Canada.

Pour aider les petites et moyennes entreprises à franchir ces obstacles, le gouvernement fédéral a donné des subventions de démarrage pour créer les trois CCATE : Enviro-accès (qui dessert l'est du Canada), Ontario Centre for Environmental Technology Advancement (OCETA, pour l'Ontario) et le Canadian

Environmental Technology Advancement Centre (CETAC, pour l'ouest du Canada).

Financés par plus de 12 millions de dollars de contributions des gouvernements provinciaux, d'entreprises de pointe dans le domaine de l'environnement et d'associations d'industries environnementales, ces centres fonctionneront comme des sociétés privées sans but lucratif indépendantes du gouvernement fédéral.

Les CCATE, qui viennent juste d'ouvrir leurs portes, aideront les sociétés dans les domaines de la recherche et du développement, de la planification financière et commerciale, et de la démonstration technologique. Leur priorité est d'aider les petites et moyennes entreprises à commercialiser les technologies environnementales. Les sociétés peuvent aussi recevoir de l'aide pour accéder aux programmes de promotion des ventes et de commercialisation grâce à d'autres initiatives fédérales.

Les principaux services proposés par les CCATE comprennent :

- des services techniques (révision, évaluation et démonstration),
- des conseils en matière de réglementation,
- des conseils et de l'aide financière (améliorer l'accès aux sources d'investissement publiques et privées), et
- des conseils commerciaux généraux.

Pour plus de renseignements sur les CCATE ou pour obtenir des copies du rapport *Pour une capacité plus forte d'exploitation des technologies de l'environnement au Canada*, vous pouvez communiquer avec le Bureau du transfert de technologie en appelant le (819) 953-5669.

**Bill James**

Direction du développement  
technologique  
(819) 953-4734

### Les Prairies et la région du nord

## Le décès de Bev Burns



Photo : T.G. Manners

C'est avec une profonde peine que les Prairies et la région du Nord d'Environnement Canada vous font part du décès de Bev Burns, survenu le 20 mai 1994. Un service funèbre a eu

lieu le 26 mai 1994 à Edmonton.

La carrière de Bev à Environnement Canada a été longue (1963-1994) et remarquable. Il a commencé comme agent météorologiste à Ottawa. En 1964, il est venu travailler au bureau de prévision aéronautique à Calgary, puis il est allé à Toronto en qualité de climatologue pour le développement dans l'Arctique.

Bev est devenu Directeur régional des services d'observation (SEA) à Edmonton en 1975. Six ans plus tard, il a été nommé directeur régional du Service de l'environnement atmosphérique, région

de l'Ouest à Edmonton, et en 1987, directeur général régional de Conservation et Protection, régions de l'Ouest et du Nord.

En décembre 1993, Bev est devenu conseiller spécial d'Environnement Canada, Prairies et région du Nord, pour les affaires autochtones et du Nord. À ce titre, Bev a joué un rôle important, et il a été un membre précieux de l'équipe de gestion régionale.

Ses collègues et amis regretteront l'intelligence exceptionnelle et le sens de l'humour aiguisé de Bev. Son humour sautait aux yeux des visiteurs stupéfaits qui, en entrant dans son bureau d'Edmonton, se voyaient entourés d'un assortiment unique de jouets, de jeux, d'images et d'autres objets d'artisanat.

Tous, à Environnement Canada, le regrettent. Nous faisons part de nos condoléances à sa femme, Beverley Ann Burns.

Ceux qui le souhaitent peuvent faire un don en mémoire de Bev au Heart and Stroke Foundation of Alberta (Fondation des maladies du cœur), 10985-124 Street, Edmonton, Alberta, T5M 0H9.

**Doug German, Chris Menard**  
(403) 951-8753





## LES MUTATIONS

### Administration centrale

• **État de préparation et gestion des situations de crise, de la Division des interventions d'urgence**, a déménagé au 17<sup>e</sup> étage de PVM et rejoint le bureau du

directeur général. Les membres du personnel qui ont déménagé sont : Joseph E. Slater, Nathalie Ethier, Joceline Belair, Sam Baird, Claire Carver, Carole Roy, George Pilpe, Maureen Moffat, Mary-Lynne Scullion, Raj Thakur, Caroline Ladanowski, et Gilles Lauzon.

Les numéros de téléphone restent identiques, bien qu'**État de préparation et gestion des**

**situations de crise** ait un nouveau numéro de télécopieur : (613) 997-5029. Le Centre d'urgence environnementale demeure au 15<sup>e</sup> étage, et conserve le même numéro de télécopieur : (613) 953-5361.

• **Dale Kimmett**, qui travaillait auparavant au Bureau national de la prévention de la pollution, a été nommé directeur de la gestion des carrières, dans le secteur des ressources humaines. Sa première priorité sera de mettre en place une base de données d'informations relatives aux postes et aux possibilités d'affectation, qui soit facile d'accès.

• Les communications du SPE comptent depuis le printemps deux nouvelles employées : **Marie-Anne Marin** et **Jennifer Howell**. Marie-Anne travaillait comme coordonnatrice des discours aux Affaires publiques pendant les quatre dernières années. Son travail portera essentiellement sur les questions atmosphériques, l'évaluation des interventions, l'écocivisme et la gérance de l'environnement. Jennifer a été détachée du Sénat. Avant d'y devenir conseillère en communications, elle travaillait au Conseil des sciences du Canada. Jennifer est responsable du Bureau national de la prévention de la pollution, du Bureau de la gestion des déchets, de la Direction du développement technologique et du Bureau de l'examen de la LCPE.

**Mark Colpitts** nous a quitté pour devenir directeur intérimaire des communications au Service de conservation de l'environnement (SCE). **Joan Butcher** a assumé les fonctions de gestionnaire des communications du Service de l'environnement atmosphérique (SEA). Mark remplace **Jennifer Smyth**, qui est dorénavant directrice des communications du Service de protection de l'environnement. **Pat Dolan** s'est joint à la Direction de l'écocivisme à titre de chef du marketing.

## LIGNES DIRECTRICES À L'INTENTION DES COLLABORATEURS DE *PARLONS VERT*

*Parlons vert* est un bulletin bilingue publié chaque trimestre par le Service de la protection de l'environnement (SPE). Des numéros spéciaux sont publiés au besoin. *Parlons vert* offre de brefs comptes rendus des activités du SPE à l'AC et dans les bureaux régionaux.

### Propositions d'articles...

Vous avez une réussite, un article ou une idée de chronique dont vous aimeriez qu'il soit question?

*Parlons vert* apprécie vos commentaires, opinions et idées d'articles. Les articles doivent mettre en lumière les activités et les réalisations du SPE, ainsi que des employés du SPE et les questions d'intérêt associées au travail.

Les documents doivent être dactylographiés et ne pas dépasser deux pages, double interligne. On doit inclure le nom et le numéro de téléphone du représentant du ministère pour chaque article ou sujet soumis de sorte que les lecteurs de *Parlons vert* puissent obtenir plus d'informations directement de l'auteur. Les propositions peuvent être transmises par le système DOTS (EPBULLETIN), par la poste (disquette) ou par télécopieur au (819) 997-0449. Les photographies, découpages et dessins sont toujours les bienvenus et seront utilisés chaque fois que possible.

### Échéances des articles...

Numéro du printemps - 15 janvier  
Numéro d'été - 15 avril  
Numéro d'automne - 15 juillet  
Numéro d'hiver - 15 octobre

### Rédacteur en chef...

Tony Clarke, SMA, SPE

### Rédactrice...

Janet Fewster (819) 997-2037

### Photographe...

Jim Haskill

### Correctrice...

Louise Charest

### Adresse postale...

*Parlons vert*  
Environnement Canada (SPE)  
351, boul. Saint-Joseph, 5<sup>e</sup> étage, PVM  
Ottawa (Hull), Ontario  
K1A 0H3

### Coordonnateurs régionaux...

Région de l'Atlantique  
John Gray (902) 426-1923

Région du Québec  
Thérèse Drapeau (514) 283-2343

Région de l'Ontario  
Margaret Porter (416) 973-1064

Région de l'Ouest et du Nord  
Thérèse Ouellet (403) 468-8040

Région du Pacifique et du Yukon  
(604) 666-6805

### Abréviations :

SPE : Service de la protection de l'environnement

DGPE : Direction générale de la protection de l'environnement

SCE : Service de la conservation de l'environnement

